

les égouts peuvent se déverser et n'infectent plus les rues et les maisons.

M. Baer, syndic de Vevey, nous écrit (lettre du 22 janvier 1896): „L'abaissement du niveau du lac a été un bienfait pour la localité. Beaucoup de caves qui étaient régulièrement inondées en juillet et en août sont entièrement assainies. L'humidité a, en grande partie, disparu des maisons riveraines du lac“.

Il en est exactement de même pour Morges.

Il serait donc des plus regrettable pour l'hygiène publique que le niveau du lac ne reste pas dans les limites fixées par la convention avec Genève. L'Etat de Vaud doit faire prendre à cet effet les mesures de garantie nécessaires.

Le voisinage du lac a, du reste, une influence générale très favorable à la santé. Les diagrammes démographiques et pathologiques des districts du littoral témoignent de leurs excellentes conditions d'hygiène.

III. Influence de l'espèce de culture.

En 1764, le doyen Muret cherche à déterminer l'influence des différentes régions et des différentes cultures sur la durée de la vie. Nous résumons ses conclusions dans le tableau ci-dessous. Muret appelle *vie moyenne* le quotient des années qu'ont vécues toutes les personnes sur lesquelles on établit le calcul, divisé par le nombre de ces personnes. Le *terme moyen* est celui au-dessus et au-dessous duquel il meurt un nombre égal de personnes. Sur 1000 enfants pris à leur naissance, l'âge auquel ils se trouvent réduits à 500 c'est le *terme moyen*.

Comparaison de l'ordre de mortalité en divers quartiers du pays au XVIII^e siècle. (Muret, table VIII. 1766):

	Vie moyenne	Terme moyen
I. <i>Quartiers de villes.</i> Vevey, Lausanne, Rolle, Nyon, Aubonne, Moudon, Grandson	26.4	37.1
II. <i>Villages.</i> Calculé sur 36 paroisses de divers districts	25.1	42.3
III. <i>Alpes.</i> Leysin, Bex, Gryon, Ormonts, Château-d'Œx, Ros sinières	26.3	47.1
IV. <i>Jura.</i> St-Cergues, Gimel, L'Isle	26.3	42.8
V. <i>Pays de blé.</i> Apples, Vuarrens, Chavornay, Gingins	25.1	40.1
VI. <i>Vignobles.</i> Vevey, Montreux, Rolle, Aubonne, Etoy, St-Livres, Chexbres	25.6	37.4
VII. <i>Pays de marais.</i> Noville	21.3	24.6

En 1883 le bureau fédéral de statistique (tome LX, 1883) a séparé le canton de Vaud en deux régions, „dont l'une comprend tous les districts riverains du lac Léman, y compris celui d'Aubonne, l'autre le reste du canton. Cette dernière offre des résultats sensiblement plus favorables que ceux du littoral et plus favorables aussi, presque sans exception, que la moyenne de la Suisse. Dans les districts du littoral la mortalité n'est inférieure à cette moyenne dans le sexe masculin que pour les âges au-dessous de 15 ans et au-dessus de 65 ans, mais, par contre, dans le sexe féminin, pour tous les âges, sauf de 1 à 4 ans et de 20 à 34 ans.

„Cette condition défavorable du littoral vient-elle *du pays lui-même*, de *l'affluence des étrangers* qui arrivent avec une santé délabrée ou au moins chancelante, ou vient-elle *des habitudes d'intempérance* qui se contractent si facilement dans les pays viticoles?“

Nous avons cherché à résoudre ces trois problèmes en étudiant la mortalité de chaque district dans le cours du siècle.

I. *Pour l'influence des conditions du pays*, nous constatons que, contrairement à l'affirmation du bureau fédéral de statistique, la mortalité du littoral est moins forte que celle du reste du canton.

De 1803 à 1893, la mortalité moyenne du canton est de 21.4. La mortalité du littoral avec Aubonne et Lausanne, comme l'indique la ligne de délimitation du bureau fédéral 21.3. Si l'on déduit Lausanne avec l'hôpital, la mortalité moyenne du littoral est de 20.3. Mortalité du reste du canton 21.5.

II. *L'apport des étrangers malades* n'est pas aussi considérable sur la dime mortuaire générale qu'on pourrait le supposer. Seule, la mortalité par la tuberculose est plus élevée de ce fait dans le district de Vevey.

III. Il n'existe pas encore de matériaux suffisants pour résoudre la troisième question posée en 1883 sur le fait de *l'intempérance* supposée plus forte dans les régions viticoles. La statistique sérieuse de l'alcoolisme commence à peine et ne donne à partir de 1891 des renseignements, approximatifs seulement, que pour les 15 villes suisses les plus importantes. Lausanne y figure au 4^e rang.

On ne peut se baser sur les déclarations médicales ordinaires des causes de décès, qui, remises ouvertes aux parents, ne permettent guère de spécifier la vraie origine de la maladie produisant la mort. A défaut de ces renseignements, nous avons examiné l'ensemble des conditions sanitaires, la mortalité, l'état physique des recrues et le nombre relatif des veuves et des vieillards.

La population du canton de Vaud se répartit de la manière suivante, d'après l'„Annuaire statistique suisse“ de 1893 :

Districts	Population totale (recensement de 1888)	Population vivant du produit de l'agriculture	% de la population agricole
Aigle	18,648	10,418	56
Aubonne	8,487	5,242	62
Avenches	5,305	2,840	54
Cossonay	11,571	7,225	62
Echallens	9,661	6,618	69
Grandson	13,841	4,585	33
Lausanne	41,076	6,192	15
La Vallée	5,527	626	11
Lavaux	9,837	6,632	67
Morges	14,396	7,370	51
Moudon	11,865	6,217	52
Nyon	13,524	5,979	44
Orbe	13,803	6,994	51
Oron	6,583	4,241	64
Payerne	10,872	5,987	55
Pays-d'Enhaut	4,613	2,635	57
Rolle	6,125	3,376	55
Vevey	25,664	6,320	25
Yverdon	16,257	6,977	43
<i>Total</i>	247,655	106,474	43

Pour nous rendre compte de l'influence du milieu agricole ou viticole, nous avons réuni les différents districts en quatre groupes, d'après les observations faites de 1803 à 1893.

1° Districts viticoles.

	Hectares de vignes ¹⁾	Natalité	Mortalité
Morges	945	23.1	18.1
Vevey	927	25.9	20.4
Lavaux	755	26.6	19.9
Nyon	735	23.4	20.4
Rolle	676	26.3	21.0
Aigle	658	25.9	20.8
<i>Moyenne</i>		26.2	20.1

¹⁾ Statistique agricole de 1895.

2° Districts sans vignes.

	Natalité	Mortalité
La Vallée	29.3	18.7
Echallens	28.7	21.7
Moudon	31.8	22.9
Pays-d'Enhaut	26.4	22.2
Oron	32.2	22.2
Payerne	28.6	21.1
Cossonay	26.8	20.5
<i>Moyenne</i>	29.1	21.3

3° Districts ayant peu de vignes.

	Hectares de vignes	Natalité	Mortalité
Aubonne	284	32.1	25.5
Orbe	394	27.1	20.1
Avenches	169	26.6	22.4
Yverdon	200	28.2	21.0
Grandson	294	31.6	22.3
<i>Moyenne</i>		29.1	22.2

4° Districts dans des conditions spéciales, vu l'agglomération urbaine et vu l'Hôpital cantonal.

	Hectares de vignes	Natalité	Mortalité
Lausanne	456	27.4	24.4
<i>Moyenne du canton</i>		27.7	21.4

A. L'examen des statistiques de 1803 à 1893 de la mortalité pendant ce siècle démontre clairement que les districts viticoles ont la plus faible *léthalité*. Leur natalité inférieure est en rapport avec leur prospérité générale.

B. La mortalité générale est moins considérable dans les districts viticoles que dans les autres, mais la *mortalité des adultes masculins* y est plus forte. Nous sommes arrivés à cette conclusion en calculant pour la période 1886 à 1893 le rapport de la mortalité des hommes de 20 à 49 ans à la mortalité des femmes du même âge.

Pour 100 décès de femmes, il est mort adultes masculins de :